

ABONNEMENTS.

PAR AN : 30 fr.
SIX MOIS : 16
TROIS MOIS : 8
Poste :
En av. : 35 fr.
SIX MOIS : 18
TROIS MOIS : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 40 c.
Réclames : 30
Faits divers : 15

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis
contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en
trois fois — poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
5 Décembre 1881.

Chronique générale.

Un homme bien embarrassé, dans la
séance de la Chambre de jeudi, ce fut M.
Gambetta, obligé de dire ce qu'il pensait de
la situation en Tunisie.

Sa déclaration se résume à ceci :
« Nous ne pouvons pas prendre la Tunisie,
et nous ne pouvons la lâcher. »

Voici les motifs :
« Nous ne pouvons pas prendre la Tunisie,
parce que les puissances se fâcheraient.

Nous ne pouvons pas lâcher la Tunisie,
parce que, si nous retirons nos troupes, les
Européens seront immédiatement massacrés.

Autant avouer tout de suite que nous nous
sommes fourrés dans un guépier, c'est-à-
dire que le gouvernement républicain a com-
promis la France dans une aventure sans
issue.

M. Gambetta, là-dessus, a essayé de faire
avalier à la Chambre que cette triste affaire
pouvait nous rapporter de grands avanta-
ges.

Il faut, en vérité, que la majorité soit
aussi... dévouée qu'elle l'est, pour ne pas
avoir accueilli par des sifflets une pareille
pantalonnade.

Faire de bonnes affaires dans un pays
dont les habitants ne songent qu'à vous
massacrer, c'est un des plus jolis combles
qui aient été proposés en matière de coloni-
sation.

C'est comme la pacification que M. Gam-
betta déclare imminente... à la condition
que nous laisserons là-bas, un peu partout,
des garnisons sérieuses et par conséquent
que nous dépenserons beaucoup d'argent.

Ne pouvant ni prendre la Tunisie ni la lâ-
cher, nous allons l'inscrire au budget fran-
çais pour une grosse somme annuelle.

Voilà notre bénéfice, voilà les affaires,
voilà ce que nous vaut la diplomatie répu-
blicaine.

On sait que la Chambre a voté, à une ma-
jorité notable, les crédits qui lui étaient de-
mandés pour l'expédition de Tunisie. Elle en
avait voté précédemment, le 19 avril et le 12
juillet, pour 19,921,276 fr. Elle y ajoute
cette fois 27,974,705 fr.; ce qui fait déjà un
respectable total de 47,895,981 fr. Avec
cette somme, le gouvernement promet ou
espère de faire face aux dépenses jusqu'à la
fin du mois de janvier 1882. Mais ce n'est
pas sûr.

Du reste, il ne faut pas croire que nous en
serons quittes pour 48 millions. L'exposé
des motifs du projet de gouvernement nous
fait connaître que, dans ses prévisions, ne
figurent pas les détériorations ou remplace-
ment de matériel, dont la dépense ne pourra
être appréciée exactement qu'après la cam-
pagne, et devra sans doute encore s'élever à
une somme de 4 à 5 millions et même plus.
Il y aura bien aussi quelques mécomptes
dans les recettes qu'on se flatte d'opérer
parmi les tribus venues à l'obéissance. En
fixant à quatre-vingts millions de francs le
coût probable de l'expédition tunisienne, on
ne risque pas de se tromper de beaucoup,
sinon, peut-être, que l'on sera encore au-
dessus de la réalité.

Dans le dernier conseil de cabinet, pré-
sidé par M. Gambetta, a été décidée la créa-
tion de deux nouveaux ministères :
Ministère de la police; titulaire M. Ranc.
Ministère de l'Algérie et des colonies; titu-
laire M. Etienne.

Le ministre de la guerre doit aller, cette
semaine, visiter l'École de Saint-Cyr. On
dit qu'il prononcera un discours.

Les nouvelles d'Algérie sont favorables ;

la tribu des Amours est presque totalement
soumise.

Nous lisons dans le Progrès militaire :

« Une correspondance télégraphique du
Temps, datée de Sousse, 25 novembre, ren-
ferme cette phrase : « L'hôpital est enfin
pourvu de lits. »

» Ainsi, depuis cinq mois bientôt que
nous sommes à Sousse, nos malades n'a-
vaient pas encore de lit. Ce fait vraiment in-
croyable montre quel changement radical
est nécessaire dans l'organisation du
service de santé. A quoi servent les immen-
ses approvisionnements entassés dans les
magasins de France, si nos typhoïques et
nos blessés restent six mois sans lit dans
une ville qui, en six jours, aurait pu recevoir
de Marseille tous les matelas nécessaires ?
Ainsi aurait fait certainement la Société de
secours aux blessés, si le général Farre avait
accepté son secours. Nous espérons que le
nouveau ministre de la guerre sera mieux
inspiré, et que dès qu'il aura créé la Direc-
tion du service de santé, on s'empressera
d'utiliser en Tunisie le personnel et le maté-
riel de la Société de secours aux blessés mi-
litaires. C'est, du reste, la ville de Sousse
que nous avions indiquée dans le principe,
comme pouvant utilement offrir à cette pré-
cieuse institution un terrain propice pour
l'installation d'une grande ambulance auxi-
liaire.

Jusqu'ici, les ministres s'étaient conten-
tés de simples coupés sans armoiries pour
leur service personnel, et pour abrégier la
perte de temps que pouvaient entraîner les
sorties exigées par leurs occupations. M.
Gambetta vient de modifier cette simplicité
républicaine, en invitant chacun des mi-
nistres à ne se servir que de voitures offi-
cielles sur les panneaux desquelles doivent
figurer les armoiries de la République,
armoiries qui consistent en un médaillon
entouré de drapeaux et surmonté d'une
étoile d'argent.

On nous assure que M. Waldeck-Rous-
seau, prenant au sérieux ses propres déclara-
tions, aurait déjà eu des discussions très-
désagréables avec plusieurs députés qui
venaient lui demander des faveurs.

Le bruit court au Palais-Bourbon que le
nouveau ministre de l'intérieur rencontrera
une très-vive opposition dès la première
difficulté.

On lit dans l'Intransigeant :

« Nous recevons de M. Challemel-Lacour des nouvelles directes, que nous nous
empressons de communiquer à nos lec-
teurs. Il va bien et ne semble avoir rien
perdu de sa belle humeur et de son robuste
appétit.

» Notre ambassadeur à Londres nous
donne rendez-vous pour le « jeudi vingt-
deux décembre, pardevant Messieurs les
président et juges composant la huitième
chambre du tribunal civil de la Seine. »

» M. Challemel-Lacour qui, pour repré-
senter dignement le gouvernement de la Ré-
publique, a sans doute de grands besoins
d'argent, se contente de nous demander la
bagatelle de vingt mille francs, somme à
laquelle il estime le dommage par nous
causé à sa considération.

» Nous savons parfaitement que notre
aimable correspondant a l'intention de faire
de ces vingt mille francs un excellent usage ;
nous nous permettrons cependant de con-
tester la légitimité de sa réclamation.

» Nous avons dit de M. Challemel-Lacour, ancien rédacteur en chef de la
République française, qu'il était ou avait été le
complice de M. Gambetta; cette qualifica-
tion constituerait, à ses yeux, la pire des
injuries.

» Nous serions curieux d'entendre un
magistrat consacrer cette théorie peu flat-
teuse pour le président actuel du conseil.

35 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DEBILLY.

XXIV

EXPERTISE

Au cri de Madeleine, tout le monde s'était re-
tourné.

Jeannette et Petit-Pierre accoururent vers leur
mère. Louise aussi s'était rapprochée, l'interro-
geant des yeux. Le notaire lui-même se montrait
vivement inquiet.

Jamais la veuve de Jean Michaud n'avait eu
besoin d'un pareil effort de volonté. Ce qu'elle
venait de découvrir, ou plutôt d'entrevoir, était telle-
ment inattendu, si monstrueux !... Quoi ! le mari de
celle qui avait adopté sa fille ! Le tuteur de ses
enfants ! Cet homme entouré de tant d'estime !
Non ! non ! impossible ! Est-ce qu'elle ne rêvait
pas encore ?

En moins de temps qu'il n'en faut à l'éclair pour

traverser la nuée, ces pensées se succédèrent dans
son esprit. Elle n'était pas libre de réfléchir, elle
pouvait encore moins s'expliquer. Son instinct de
femme lui imposa d'urgence le courage de la dissi-
mulation.

Depuis quelque temps, répondit-elle, j'éprouve
là, au cœur, une souffrance aiguë... mais qui passe
aussitôt... c'est déjà passé ?

Et tout ce que lui offrait Louise, elle le refusa,
calme en apparence et souriant même d'un étrange
sourire. Elle restait tournée vers Labarthe ; elle ne
le quittait pas des yeux.

— Auriez-vous quelques observations à me faire
au sujet de cette lettre ? lui demanda-t-il.

— Oui, fit-elle vivement, oui, c'est cela : je vou-
drais causer avec vous.

Ce qu'elle voulait réellement, c'était l'observer
lui-même, descendre dans sa conscience et peut-
être en arracher un mot, un geste, un tressaille-
ment par lequel il se trahirait.

— Faut-il que je conduise les enfants au jardin ?
proposa Louise.

— Madeleine eut peur de rester seule avec Labar-
the ; elle pourrait s'oublier. La présence de la
jeune femme lui imposerait un frein.

— Ne nous quittez pas, je vous en prie, répon-
dit-elle. Il ne s'agit pas d'affaires, mais de quelques
renseignements, d'une confidence où votre bonté
m'encouragera. Allez au jardin, mes enfants, allez !

Jeannette ne demandait pas mieux que d'en faire
les honneurs à son frère. Elle disparut avec lui.

Le notaire et sa femme s'assirent en face de
Madeleine.

Celle-ci, le front baissé, dans l'attitude du re-
cueillement, gardait le silence.

Comment allait-elle s'y prendre pour éclaircir
ses soupçons ? Elle ne le savait pas encore. Mais
une sorte d'influence providentielle la poussait, lui
disait : Tu es, enfin, sur la voie... je te guiderai...
je t'inspirerai... va ?

— Expliquez-vous, fit Louise.

Madeleine releva tout à coup la tête, et de nou-
veau, les yeux fixés sur Labarthe :

— Monsieur, lui dit-elle, vous avez accepté la
tutelle des enfants de Jean Michaud. Pour eux
comme pour sa veuve, vous devez être un ami.

— En doutez-vous ?... murmura d'un ton de
reproche la femme du notaire.

Et, comme pour mieux affirmer la communion
de leurs sentiments, lui prenant la main :

— Oui, nous sommes vos amis, Madeleine.

— Ma femme a répondu pour moi, crut devoir
ajouter le mari.

Madeleine avait mal débuté. Elle sentit combien
son rôle devenait pénible, odieux, envers celle qui
avait si généreusement adopté sa fille ; et, pleine
de confusion, s'adressant surtout à M^{lle} Labarthe :

— Excusez-moi, reprit-elle, vous avez mal inter-

prété ma pensée... Non... je ne suis pas une in-
grate... Mais ce que je vais vous dire est tellement
invraisemblable !... Pour y croire, il faut de l'amiti-
té, de la pitié !... Votre mari penserait peut-être
que je n'ai plus toute ma raison... Voilà pourquoi
je vous ai priée de m'entendre aussi, madame.

Louise l'engagea, par quelques affectueuses pa-
roles, à continuer sans crainte.

Ce fut vers Labarthe que se reporta le regard
investigateur de Madeleine.

— Avez-vous souvenir, lui demanda-t-elle, des
assistes ou lui acquitté mon pauvre mari ?...

— Je me souviens, dit gravement le chef du
jury.

— Et sans doute aussi, poursuivit-elle, du ser-
ment que je fis alors, devant les hommes et devant
Dieu !

— Vos paroles me sont restées présentes à la
mémoire, répondit-il.

Sur son visage, naturellement réservé, se lisait
une patiente commisération, rien de plus.

Chez Madeleine, aucune apparence de menace.
Sa pensée, son but demeuraient impénétrables,
surtout pour M^{lle} Labarthe.

— Nous savons, en outre, reprit celle-ci, que,
fidèle à cet engagement, vous n'avez eu ni repos ni
trêve pour découvrir les coupables.

— Ah ! fit la veuve de Jean Michaud, vous savez
cela. Par qui donc ?

LE 2 DÉCEMBRE.

L'anniversaire du 2 décembre 1870 a inspiré l'article suivant au *Clairon*. Nous le recommandons aux lecteurs du *Patriote de l'Ouest*; ils verront que les réactionnaires savent payer de leur personne pour le salut de la France.

2 décembre 1881.

« L'histoire de France a marqué d'éphémérides sanglantes ou glorieuses les 365 jours qui composent une année; mais il est peu de dates, assurément, qui se représentent plus souvent dans les discussions des hommes que le jour où nous sommes: 2 décembre.

« C'est le 2 décembre que Napoléon I^{er} fut sacré; c'est le 2 décembre que se leva le soleil d'Austerlitz; c'est le 2 décembre que Napoléon III fit son coup d'Etat; c'est le 2 décembre que Champigny prouva à Paris l'impossibilité de forcer le cercle de fer; c'est le 2 décembre, enfin, que les zouaves de Charette s'illustrèrent d'une gloire immortelle et douloureuse, à Patay.

« Ah! qu'il est bon, au milieu des angoisses de notre époque, alors que la foi vacille dans les âmes les mieux trempées, alors que des doutes s'élèvent sur les destinées de la patrie, alors qu'on se demande si les truands de la République finiront par avoir raison de la France, et par écraser sous leurs semelles son génie national, qu'il est bon de se reporter à ce jour d'horreur et de gloire où nos frères, nos amis, apportèrent en face de la Prusse victorieuse la sublime et sanglante protestation de la France chevaleresque, catholique et monarchiste!

« C'était le 2 décembre 1870; Chanzy avait fait toute la journée ce qu'il avait pu; le soir tombait; l'armée française était lasse et démoralisée; il fallait tenter un dernier effort, il fallait ramener à l'ennemi le 17^e corps. Les zouaves pontificaux étaient là.

« On leur dit d'enlever Loigny, d'où l'artillerie prussienne foudroyait notre retraite.

« La blanche bannière sur laquelle le Sacré-Cœur dessinait sa silhouette sanglante se déploya.

« Les zouaves se formèrent en tirailleurs, et, en bon ordre, héroïques, calmes comme à la parade, ils marchèrent sur les canons.

« Derrière la première ligne, s'avancèrent le général de Sonis, Charette, leurs officiers d'ordonnance.

« Les obus tombaient. Les balles sifflaient. De temps en temps la blanche bannière ondoyait et se courbait comme une colombe qui va se poser sur le sol; c'est que celui qui la portait venait d'être tué; un autre héros la prenait dans ses bras; elle remonta vers le ciel.

« Seulement des gouttelettes de sang humain étaient venues s'ajouter aux gouttelettes du sang divin brodées sur la soie.

« De Sonis tombait, le genou fracassé, et les zouaves, marchant toujours, n'avaient pas encore tiré un coup de fusil.

« Tout à coup, Charette cria un ordre et leva son épée. Les zouaves abaissent leurs fusils, font une décharge générale et s'élancent comme des lions. Une mêlée corps à corps s'engage. Les Prussiens s'enfuient, croyant avoir affaire à toute une division. Ils s'aperçoivent de leur erreur et reviennent à la charge. Les zouaves se replient.

« Charette, blessé, est tombé avec son cheval tué sous lui. Ses zouaves veulent l'emporter.

« — Non, mes amis, à quoi bon vous faire tuer pour moi? Je suis bien ici. » Vous allez encore vous battre pour la France! »

« C'était toujours, on le voit, le même homme qui, à Castelfidardo, abandonnant son cheval tué sous lui, s'élançait à pied, en criant à ses zouaves:

« — Allons, mes enfants, dépêchez-vous, autrement, je meurs sans vous. »

« Bref, l'honneur était sauve et la retraite de l'armée française était protégée.

« C'est d'ailleurs ce rôle de sauveurs sacrifiés d'avance que jouèrent les zouaves durant toute cette campagne néfaste. A Cercottes, à Brou, partout.

« Vous en souvenez-vous, M. Gougard, qui les envoyait au feu, en leur disant:

« — Allons, messieurs, pour Dieu et la patrie! le salut de l'armée l'exige! »

« Et qui plus tard regardiez « comme l'honneur de votre carrière, d'avoir commandé à de pareilles troupes. »

« Ah! en ces moments-là, vous ne faisiez pas de politique. Vous vous contentiez d'être brave, et, si on vous avait dit que, devenu ministre de la marine, votre premier acte serait d'approuver les enterrements civils, vous auriez rougi devant ces soldats héroïques que vous commandiez et qui, vieillards à barbe grise, ou jeunes gens encore imberbes, mouraient en Dieu, la tête sur le sein de leur aumônier et leur scapulaire sur les lèvres!

« Donc, ce jour-là, une lueur brilla sur la France; et la patrie retrouva, en apprenant Patay, les traces imperissables de cette foi sublime qui fit les croisades.

« C'est que ces hommes-là croyaient, et que sans foi, sans principe, il n'y a pas de soldats.

« Et ce n'est pas à dire que, le 2 décembre, les seuls braves furent les zouaves. Non, Charette, qui se connaît en courage, a écrit et répété encore souvent qu'il a été émerveillé de la tenue des mobiles et que, dans l'armée de la Loire, partout où il a rencontré un bataillon bien commandé, il a constaté une troupe prête à tous les sacrifices.

« — La France, ajoute-t-il, est tellement militaire, qu'il suffit d'un homme résolu pour que tout le monde fasse son devoir. »

« Aujourd'hui, partout où se trouve un zouave, une messe sera dite en mémoire des héros du 2 décembre 1870. A Rennes, une messe solennelle, à laquelle assistera le général, assemblera un grand nombre des hommes qui firent partie de la phalange héroïque.

« Et sur toute la France, réunis dans un

même esprit, à la même heure, aux pieds de Dieu, tous les zouaves prieront pour les frères morts et aussi pour la patrie, à laquelle ces frères ont donné leur vie.

« O vous, qui avez su si bien faire, priez, priez, comme vous avez combattu. Priez avec ferveur et priez avec espérance. Un pays qui contient encore en si grand nombre des hommes tels que vous ne meurt pas. La religion qui enfante des héros comme les vôtres est éternelle; et le principe politique qui peut compter sur des dévouements comme les vôtres est immortel.

« La République aura beau essayer de défigurer et de travestir la vieille France. La sève est au fond; et cette sève, c'est vous et ceux qui sont prêts à vous imiter. Cette sève montera un jour à la surface du grand arbre, et, à l'heure marquée par Dieu, dans un effort de son éternelle jeunesse, elle réparera en quelques jours les mutilations et les dégâts infligés par les barbares.

« J. CORNELY. »

Vendredi 2 décembre, des messes ont été célébrées, à Paris et à Rennes, en mémoire des soldats français tombés à Patay le 2 décembre 1870. Des cérémonies semblables ont eu lieu à Toulouse, à Nîmes, à Lille, à Besançon, à Poitiers, à Nantes, à Clermont, à Marseille, etc.

On lit dans l'*Union* du 2 décembre:

« La messe que nous avons annoncée a été célébrée aujourd'hui en mémoire des zouaves pontificaux et des autres soldats français glorieusement tombés pour la patrie sur le champ de bataille de Patay, il y a onze ans, à pareille date.

« Les survivants demeurent fidèles à ce triste et cher souvenir.

« Les ennemis de la France, ses ennemis du dehors et ses ennemis du dedans, les trouveront toujours et partout résolument prêts à les combattre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 décembre.

Marché lourd sur les rentes. Le 3 0/0 varie de 86.05 à 85.82. Le 5 0/0 de 116.15 descend à 115.90.

Bonnes transactions sur le Crédit Foncier à 1.740.

Les affaires sont très-suivies sur la Banque Transatlantique à ses meilleurs cours.

La Société Française Financière cote 1.018.75.

Quant à la Banque Nationale, sa fermeté s'accuse à 670.

Le Crédit Central de Paris fait 565.

Sur la Banque Romaine nous voyons les demandes très-importantes.

Les actions du Crédit Lyonnais atteignent un niveau élevé, 870.

La Banque de Prêts reste à 510.

On demande le Phénix Espagnol à 930.

Le Rio-Tinto, très-recherché à cause de l'augmentation de revenu, va reconquérir de hauts prix.

On recherche les obligations de l'Hypothèque Foncière, car ces titres sont très-rénumérateurs.

Des capitalistes souscrivent aux actions nouvelles d'Alais au Rhône dont le revenu assuré est 8,93 0/0.

On cote 545 sur la Société Générale de Fournitures Militaires.

Les actions de la Grande Compagnie d'Assurances font 725 avec tendance à la hausse. La Laiterie est à 645.

Chronique Locale et de l'Ouest.

PATRIOTISME DES RÉPUBLICAINS.

Nous lisons dans l'*Union bretonne* du 2 décembre:

« Le *Phare de la Loire* a mis quinze jours à nous dire:

« 1^o Que M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, au lieu de s'engager dans les troupes qui faisaient la guerre, s'est patiemment confiné dans un bataillon qui ne la faisait pas;

« 2^o Qu'il est parti avec sa compagnie pour une destination inconnue, mais peu lointaine.

« Il se passera sans doute un mois avant qu'il nous dise:

« 1^o Quelles grandes marches il a faites;

« 2^o A quels combats il a participé;

« 3^o Quelles blessures il a reçues.

« Justement c'est aujourd'hui l'anniversaire de Loigny et de Champigny, où tant de légitimistes et de bonapartistes sont morts glorieusement pour la patrie.

« Il est certain que M. Waldeck-Rousseau n'assistait à aucune de ces deux batailles meurtrières. Mais il est probable qu'il ne s'est pas contenté de battre... la semelle, et nous insistons pour savoir le lieu où il est, comme on dit, « couvert de gloire. »

Les hommes de la classe 1861, actuellement âgés de 40 ans révolus, sont invités à retirer avant le 15 janvier prochain, de la mairie de leur domicile, leur titre de congé de libération définitive.

DIRECTION DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES DE MAINE-ET-LOIRE.

Avis. — Le public est informé que le service de la Caisse d'épargne postale sera ouvert dans tous les bureaux de la France continentale à dater du 1^{er} janvier 1882.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur le projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires sur les exercices 1881 et 1882, pour subvenir aux frais de l'expédition de Tunisie (adopté par 395 voix contre 49).

Ont voté pour: MM. Benoist et Bury.

A voté contre: M. le vicomte de Terres.

N'ont pas pris part au vote: M. le comte de Civrac, le comte de Maille, et de Soland.

Absent par congé: M. Maillé (Alexis).

MORT D'UN ARTISTE.

Nous lisons dans le *Journal des Années de l'Ouest*, feuille théâtrale d'Angers:

« Une mauvaise nouvelle nous est parvenue cette semaine de Liège:

— Mais, répondit Louise, par certaines conversations de Petit-Pierre avec Jeannette. D'ailleurs, nous voyons de temps en temps M. Raynal.

— Est-ce qu'il aurait tout dit? pensa à demi-voix Madeleine.

— Non, répliqua le notaire, c'est un homme discret. Il nous a seulement laissé entrevoir que vous aviez beaucoup cherché, beaucoup souffert...

— Oui, dit-elle avec un amer orgueil, mais ce ne sont pas les cœurs injustement brisés qui souffrent le plus; il leur reste du moins la consolation de se sentir innocents. Quelles cruelles qu'aient été mes épreuves, je ne les échangeais pas contre le supplice de l'assassin. Son âme doit être déchirée par le remords!

— Assurément, murmura Labarthe.

Il avait pâli.

— Songez donc! poursuivit-elle avec une âpre douleur, ce n'est pas seulement Anselme qu'il a tué... Il a tué plus lâchement encore Jean Michaud... l'avenir de ses enfants... notre honneur et notre bonheur à tous!

— Madeleine!... calmez-vous! dit Louise avec un retour affectueux vers elle.

Labarthe garda le silence.

Accoudé sur la table, le front dans la main, il se voyait ainsi le visage.

Louise continua:

— Ne désespérez pas de la bonté de Dieu, pauvre,

mère... il vous permettra de démasquer enfin le meurtrier.

— J'y compte, reprit avec foi Madeleine, car il m'a déjà permis de découvrir son complice.

Le notaire releva la tête.

Il était devenu plus pâle encore.

La conviction grandissait dans l'âme de Madeleine; sans en laisser rien paraître, elle poursuivit:

— Ce serait trop long de vous apprendre comment j'y suis parvenue. Sachez-le seulement, c'est un misérable que vous connaissez... ou du moins que vous avez vu, monsieur Labarthe, car il figura comme témoin devant les assises... Oh! vous vous rappellerez sans doute.

Interpellé aussi directement, il demanda le nom.

— Madeleine, le regardant bien en face, répondit:

— Gandoin!

— Quelque empire que Labarthe eût sur lui-même, il ne parvint pas à maîtriser un tressaillement.

— Ah! tu te souviens, lui dit sa femme.

— En effet! balbutia-t-il, vaguement... mais est-il bien certain que...

— J'en ai la preuve! l'interrompit Madeleine.

Cependant, Louise commençait à s'étonner.

— Où donc voulez-vous en venir? murmura-t-elle.

— A ceci, répliqua la veuve de Jean Michaud, à ceci, que la nuit dernière, à Vittef, sous la menace de l'orage, brisée de fatigue, ayant la fièvre,

ayant froid, j'avais accepté un refuge sous le toit d'Anselme. Ouil, dans cette maison j'y suis entrée... j'y ai dormi... l'assassin ne le pourrait pas dire. L'assassin ne l'oserait pas, j'en suis certaine.

Ces derniers mots avaient été jetés au mari; les premières paroles ne s'adressaient qu'à la femme et leur étrangeté romanesque avait suffi pour dérouter, pour captiver son attention. Sans crainte qu'elle la devinât, Madeleine poursuivit, scrutant à la dérobée la physionomie de Labarthe; et jamais un juge d'instruction, jamais un inquisiteur ne fut plus, ne lutura plus, subtilement la conscience d'un coupable.

— Oh! disait-elle, c'est maintenant qu'il faut m'écouter avec indulgence... Car il ne s'agit après tout que d'une vision, d'un rêve... Mais j'avais tant prié Dieu qu'il m'envoyât ce trait de lumière! J'étais là, dans la chambre du meurtre... les yeux fixés sur la tache de sang. Vous savez, rien ne m'efface.

Madeleine avait-elle sa raison? Louise ne le demandait en l'écoutant. Sa voix devenait stridente et son oeil égaré; mais dans cette surexcitation même, il y avait quelque chose d'inspiré, de convaincu, qui s'imposait. Les prophétesses et les sibylles devaient être ainsi lorsqu'on leur parlait en elles. Labarthe, immobile, la regardait avec stupeur.

— Oh! poursuivait-elle, c'est comme un miracle... Mais il en est encore pour la confusion des criminels impunis! Cette tache, cette tache de sang, c'était comme une tueur rouge qui m'éclairait dans les ténèbres. Elle grandissait, elle prenait la forme d'un fantôme.

« C'était Anselme! Je l'avais vu, dit le ressuscité pour me répondre. Il me désigna deux autres spectres qui s'avancèrent du fond de la chambre et me dit: Les voilà! Le premier je le reconnus aussitôt... Gandoin! Quant à l'autre...

Elle semblait hésiter. Louise lui vint en aide. De plus en plus intéressée, ne regardant que Madeleine, elle répéta ce dernier mot qui tremblait encore sur ses lèvres.

— L'autre?

— C'était un homme jeune encore et de haute taille, dit lentement la veuve de Jean Michaud.

(A suivre.)

Guy-Bolard se présente au guichet d'une gare de chemin de fer, avec une jeune personne de dix à douze ans, sa fille, pour laquelle il demande un billet de demi-place.

— Pardon, monsieur, fait observer le barbier, mais il me semble que mademoiselle a plus de sept ans et doit payer place entière.

— Comment? s'écrie Guy-Bolard, irrité, c'est la première fois qu'on me fait semblable observation, et pourtant j'ai voyagé avec ma fille depuis plus de dix ans.

M. Grimoult, que nous avons l'an dernier comme laruelle et que tout le monde applaudissait avec tant de plaisir dans les *Mousquetaires au Couvent* (l'abbé Brideau) et dans la *Fille du Tambour-Major* (le duc della Volta), est mort samedi 26 novembre dans cette ville, où il avait de suite conquis l'estime publique.

Un os carié dans la bouche avait nécessité une opération si douloureuse qu'il a fallu lui attacher la langue. Alors qu'on avait tout espoir, la fièvre s'est emparée de lui et dans les vingt-quatre heures tout était fini.

Nous n'avons jamais eu l'occasion de lui parler, mais nous nous associons quand même aux regrets que cette mort si inattendue doit causer à sa famille et à ceux qui l'ont connu, car l'aménité de son caractère le faisait aimer par tous ceux qui l'approchaient.

La corvée, qui a servi de prétexte à tant de cris contre l'ancien régime, existe encore en France; seulement elle a changé de nom, et elle s'appelle aujourd'hui: les journées de prestation. Le *Temps* annonce un projet de réduction de ces trois journées: l'Etat prendrait à sa charge l'entretien de tous les chemins de grande communication. La feuille ministérielle dit:

« Le jour où l'Etat prendra à sa charge l'entretien de tous les chemins de grande communication, il sera possible de décharger les communes d'une des trois journées de prestations exigées par la loi de 1836 et d'affecter les deux autres journées à l'entretien des chemins d'intérêt commun, vicinaux ordinaires et ruraux.

Cette journée représente à peu près une somme de 20 millions. Les 40 millions restant seraient répartis entre les départements, de manière à alléger la charge sans cesse croissante que leur impose l'entretien de la vicinalité départementale. Cette charge, en 1877, était évaluée à 60 millions environ. Elle se trouverait donc réduite des deux tiers dans le système du second des dégrèvements proposés. »

Ceci n'est pas un dégrèvement, c'est un déplacement d'impôt. Il faudra bien toujours que les contribuables paient d'une façon ou d'une autre la charge que paraît prendre l'Etat; ce sera tout simplement la conversion forcée en impôt d'argent de l'impôt en nature qui était facultatif.

M. TROMPETTE.

M. Trompette, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, est presque un tourangeau.

Nous disons presque, parce que nous croyons qu'il n'est pas né dans notre pays; mais il y a acquis, de vieille date, le droit de cité.

M. Trompette est âgé de 55 ans environ. Pendant plus de vingt-quatre ans, il a été chef de cuisine, ou maître d'hôtel, comme vous voudrez, chez M. Drake del Castillo, au château de Candé, commune de Monts. De là, il est passé au service de la maison ducate de Noailles, puis de M. Thiers, et enfin de M. Gambetta.

Nous nous sommes laissé dire que M. Trompette a pignon sur rue à Ardenne. Près du moulin, il possède une maison, charmante habitation s'élevant du fond d'une corbeille de verdure formée par un frais ruisseau de saules et de peupliers qui se mirent dans l'Indre. »

ANGERS.

Nous lisons dans l'*Union de l'Ouest*:

« Pour la deuxième quinzaine de novembre, nous avons eu 66 naissances et 60 décès, dont 17 enfants et 43 adultes. Le nombre des naissances l'emporte de 6 sur celui des décès.

Résumé pour le mois de novembre: Naissances, 123. Décès, 132, dont 92 adultes et 38 enfants. L'excédant des décès est encore de 9. »

Les journaux d'Angers annoncent la mort de M. Auguste de Mieulle, qui vient de s'éteindre à son château de la Thibaudière près d'Angers, après une vie toute d'honneur, de loyauté et de dévouement.

NANTES.

Jeudi matin, à huit heures et demie, un incendie a éclaté rue d'Erilon, dans les

ateliers où M. Didion fabrique ses pianos. L'alerte a été grande dans ce quartier, car le feu, alimenté par les matières essentiellement inflammables qui remplissaient la fabrique de M. Didion, pouvait s'étendre à la maison voisine où se trouve un atelier de menuiserie largement approvisionné de bois sec, qui eût donné aux flammes un aliment facile. Mais, grâce à la promptitude des secours, le feu a pu être arrêté et les maisons voisines n'ont pas souffert.

On attribue la cause du sinistre à des étincelles qui se sont échappées d'un poêle allumé.

Les pertes, couvertes par plusieurs compagnies d'assurances, s'élèvent, dit-on, à 20,000 francs. (*Espérance du Peuple*.)

Publications de mariage.

François-Désiré Dubois, artiste, et Irma-Éléonore Caruel, sans profession, tous deux de Saumur.

Jean Bertron, propriétaire (veuf), de Coron, et Anne-Renée Allain, sans profession, de Saumur.

Théophile-Edouard Guy, menuisier, et Cécile Dézé, chapelière, tous deux de Saumur.

Alexandre Lambert, cordonnier, et Céline Mirebeau, sans profession, tous deux de Saumur.

Pour paraître prochainement:

L'ALMANACH D'ARLEQUIN pour 1882. Arlequin a reçu tant d'instances, qu'il se décide à faire son Almanach. Il est inutile qu'il préviene ses amis que cet Almanach sera terriblement réactionnaire, anti-gambettiste, anti-républicain; en un mot, Arlequin est franc et son Almanach sera comme lui.

Ses amis sont priés de vouloir bien lui adresser leurs demandes à l'avance, afin de ne pas éprouver de retards. Le prix sera de 20 centimes, ou 15 francs par cent. (Adressez les demandes, aux bureaux, à TOURS.)

Arlequin compte tirer son Almanach à un million d'exemplaires. Qui on se le dise!

On a publié beaucoup de journaux de voyages; les uns, ouverts seulement à des récits authentiques d'explorations réelles, sont de luxueuses revues; et par leur prix élevé n'ont pu devenir populaires; les autres, moins coûteux, ont spéculé sur la passion de la plupart des lecteurs pour les aventures dramatiques et les péripéties mouvementées des romans-feuilletons.

Le MONDE INCONNU, Journal des Nouveaux Voyages, n'appartient à aucun de ces deux genres de publications.

Aussi bien informé que les premières, il n'est pas fantaisiste comme les secondes. Il s'est fait une loi de ne donner que des récits absolument dignes de foi, mais en même temps, grâce au pittoresque des pays parcourus par les explorateurs et à l'étrangeté de leurs aventures, plus intéressants que les plus dramatiques romans.

S'il est le plus véridique, il est aussi le mieux illustré, le moins cher, le plus complet (45 colonnes de texte compacte) et le plus attrayant des Journaux de Voyages.

Sa place est donc marquée dans toute les bibliothèques et à tous les foyers.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 5 décembre 1881.

LA BOITE A BIBI

Pièce en 3 actes, de MM. Alfred Duru et Saint-Aignan Choler.

LE CAPRICE

Comédie en 1 acte, d'Alfred de Musset.

LES SONNETTES

Comédie en 1 acte, de MM. Meilhac et Halévy.

ORDRE: 1. *Le Caprice*; 2. *La Boîte à Bibi*; 3. *Les Sonnettes*.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Faits divers.

Une conférence d'un intérêt exceptionnel a eu lieu la semaine dernière dans les salons du Grand Hôtel.

On y remarquait des membres des deux Chambres, des vieux amiraux, des inspecteurs généraux des ponts et chaussées, des ingénieurs, des négociants, des entrepreneurs de travaux publics et grand nombre de savants français et étrangers.

M. Verard de Sainte-Anne a conçu le projet d'une ligne directe de Londres à Constantinople passant par Paris. Ce projet a été nettement présenté par M. des Grois, ancien procureur général dans l'Inde française.

Il a démontré par l'étude scientifique du droit que le pont sur la Manche peut-être facilement et rapidement établi. Quant aux

produits financiers de l'entreprise, il a été constaté, par la comparaison des devis approximatifs et du mouvement annuel des marchandises importées et exportées, que le pont sur la Manche donnera dès la première année d'exploitation des bénéfices considérables.

Nous n'avons point à contrôler ces calculs, mais ce que nous pouvons dire en toute assurance, c'est que le haut intérêt de cette conférence justifiait la présence de tous les hommes spéciaux et compétents qui s'y étaient donné rendez-vous.

Quel nez! — La petite ville de Toucy (Yonne) possède un apothicaire radical et franc-maçon, qui s'est mis en tête de faire expulser les sœurs de l'école qu'elles dirigeaient, depuis de nombreuses années, à la satisfaction de tous. Il parvint, après de longues luites, à faire voter par le conseil municipal, dont il fait partie, un ukase de laïcisation.

Neuf conseillers protestèrent contre cette mesure inique en envoyant leur démission. Ils viennent d'être réélus par quatre cents voix; la liste des laïciseurs francs-maçons n'en a obtenu que cent.

Pendant ce temps, les vénérées religieuses, accusées d'ignorantisme par les fortes têtes de l'endroit, s'empressèrent de profiter d'une session d'examen pour le brevet qui se tenait à Orléans.

A cet examen on comptait quatre-vingt deux candidats, dont quarante et une furent admises.

La sœur Céleste, de Toucy, a été reçue avec le n° 1, et la sœur Mathilde, également de Toucy, a été reçue avec le n° 3.

L'apothicaire libre-penseur doit être quelque peu déconfit.

Quel nez, monsieur l'apothicaire!

Le *British Medical Journal* rapporte dans son dernier numéro un cas remarquable de guérison de l'hydrophobie, qui a eu lieu à Péchavouir dans la clinique de M. le docteur John Buxton, chirurgien de l'armée anglaise de l'Inde.

Le malade était un garçon de cinq ans, qui avait été mordu par un boule-dogue enragé.

Le docteur Buxton, pour calmer les douleurs du patient, lui administra de la teinture de chanvre indien, et fut très agréablement surpris de le voir se réveiller complètement remis, après un sommeil de dix heures.

Le point le plus froid de la terre. — Les plus récentes observations ont démontré que ce n'est pas, comme on le croyait, à Tza-koutsk, en Sibérie, que le thermomètre descend le plus bas, mais à Verkoyansk, autre localité de cette contrée et où la température atteint parfois 49 degrés au-dessous de zéro.

En Amérique, le point le plus froid se trouve sur les îles Parry, or, la ligne qui réunit ces deux lieux ne passant pas par le pôle nord, on en conclut que le maximum de froid ne se rencontre pas au pôle, de même que ce n'est pas à l'équateur que se trouve le maximum de chaleur.

Le jeune Toto se promenait hier avec sa mère, quand, passant devant la vitrine d'un confiseur, il aperçut une paire de lunettes en chocolat.

— Maman! maman! s'écria-t-il en désignant l'objet du doigt, c'est-y ça qu'on appelle des conserves alimentaires?

On parle politique et l'on demande à Taupin s'il se contenterait d'être ministre sans portefeuille.

— Je m'y résignerai, répondit-il; mais je préférerais de beaucoup un portefeuille sans ministère... celui de M. Rothschild, par exemple!

SEPT ANS.

Aujourd'hui, tu le sais, mon Edmond, tes sept ans finissent de sonner; c'est bien beau! car cet âge n'est plus l'âge marqué pour les petits enfants; il faut étudier, être bon, être sage!

De ses heures, il faut déjà faire un partage; Les livres d'un côté, de l'autre les joujoux;

Il faut bien prier Dieu pour sa mère, pour tous; Il faut aimer celui qui souffre, il faut sourire;

Au pauvre en lui donnant une part de son pain; Ne jamais se railler et ne jamais médire

De celui qui nous tend la main.

Il faut, s'en s'arrêter, aller droit à l'école, Bien savoir sa leçon, écouter la parole Du maître et retenir tout ce qu'il vous apprend; C'est ainsi qu'on s'instruit et que l'on devient grand. Lorsqu'on est à jouer et qu'on fait sa tâche, Il ne faut pas, enfant, bondir au moindre mot; Il ne faut pas frapper les faibles, car c'est lâche, Ni pleurer pour des riens, c'est ridicule et sot. Il ne faut pas troubler, à la saison nouvelle, Les nids cachés sous les buissons:

Les oiseaux sont à Dieu qui fait croître leur aile, A Dieu qui bénit leurs chansons.

Enfin, lorsque l'on a sept ans et qu'on veut, comme Les autres, mériter de devenir un homme, On ne doit pas trembler lorsqu'on est seul, la nuit, En montant l'escalier dont craque un peu la rampe, Ni pâlir en voyant un insecte qui rampe, Ni crier quand les rats au grenier font du bruit, Ni sous la couverture ensevelir sa tête. Quand le vent souffle et que les chieus,

Épouvantés par la tempête, Hurlent et brisent leurs liens.

L'enfant, lorsqu'il a bien prié, lorsque sa mère, En le baisant au front, a fermé son rideau, Peut s'endormir joyeux: nulle pensée amère. Ou terrible ne doit tourmenter son cerveau.

Tout cela, tu le voudras faire; Oui, ce sera la grande affaire, N'est-ce pas, mon enfant chéri, Maintenant que cette journée

A sonné la septième année Et que ta mère t'a souri?

(Le Jeune Age illustré.) ELISA FRANK.

CONSEILS ET RECETTES.

Les os que l'on met dans le pot-au-feu donnent-ils un bon goût au bouillon et le rendent-ils plus nourrissant? — Non, cent fois non. — Alors il est inutile de mettre des os dans le pot-au-feu? — Cela dépend.

Si vous posez votre viande à plat sur le fond du pot, avec les os autour ou par dessus, vous feriez certainement aussi bien de ne pas en mettre; mais si, après avoir désossé votre viande, vous arrangez tous les os au fond de la marmite et placez la viande dessus, il n'en est plus de même. La viande se trouvera maintenue et comme suspendue au beau milieu de l'eau; le liquide bouillant la baignera de toutes parts, agira sur toutes ses faces, en tirera tout ce qu'elle peut donner, et le bouillon obtenu sera aussi bon que possible. Dans ce cas, la présence des os n'est pas inutile.

Une ménagère.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 4 décembre 1881.

Versements de 133 déposants (31 nouveaux), 22,037 fr. 27 c.

Remboursements, 10,084 fr. 92 c.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (novembre 1881), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro de novembre, les articles suivants:

La Maison de l'Ami; — le Jeu des Échecs; — la Salle de l'Académie française; — les Épreuves d'Étienne; — Essais de Menuiserie; — les Régions inconnues du globe; — le Belvédère, à Vienne; — la Cérémonie du baise-main à Tunis; — la grande Crécelle de Nuremberg; — Fragments d'un Journal intime; — les Principes de Saint-Petit; — Dictionnaire des arts et métiers; — une Boîte d'allumettes; — Tramway mû par l'électricité.

Vingt gravures. — Dessins de Giacomelli, Clerget, Ed. Garnier, Alary, Gilbert, Sellier, Duvivier, etc., etc.

Abonnement d'un an. — Paris, 7 fr.; départements, franco, 8 fr. 50.

Un numéro mensuel. — Paris, 60 c.; départements, 70 c.

Le 56^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, de V.-A. MALTE-BRUN, qui vient de paraître, achève l'étude si remarquable, commencée dans le fascicule précédent, sur le département de la Côte-d'Or.

Nous y remarquons, au milieu d'un texte plein d'intérêt, des gravures représentant, en six médaillons: l'hôpital de Beaune, la chapelle de Pagny, la croix de Conchev, le château de Gevrey, le Château, le Clos-Vougeot, puis des vues de l'ancien château de Châtillon-sur-Seine, du château de Bussy-Rabutin et de Montbard, enfin un beau plan de Dijon.

Nous profitons de l'occasion que nous avons de parler de la FRANCE ILLUSTRÉE, pour recommander à nos lecteurs la magnifique *Carte générale de la France*, du même auteur, laquelle vient de paraître chez l'éditeur Jules Rouff, plus complète et plus exacte qu'aucune des cartes antérieurement publiées.

LES ALMANACHS POUR 1882.

L'Almanach est le livre de tous; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée; l'ouvrier, pour lire des nouvelles; l'homme de loisir, pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étrennes.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien les Almanachs du *Laboureur, de l'Atelier, du Soldat, du Marin et du Coin du feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Saumur, chez Dézobry, libraire, rue Saint-Jean.

L'Atelier, le Laboureur, le Soldat, le Marin: 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste.

Le Coin du feu: 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste.

COMPAGNIE

De Chemin de Fer et de Navigation

D'ALAIS AU RHONE

ET

A LA MEDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital social: 20,000,000 de francs

ÉMISSION PUBLIQUE

De 17,000 ACTIONS nouvelles

Les dividendes sont payables les 1^{er} Mars et 1^{er} Septembre

CONDITIONS de la SOUSCRIPTION

En souscrivant..... 100 fr.
A la répartition (du 15 au 20 déc.).... 150 »
Du 10 au 13 janvier..... 125 »
Du 10 au 15 février..... 125 »
500 fr.

Les titres libérés à la répartition toucheront un coupon de 12 fr. 50 le 1^{er} mars, les autres recevront seulement l'intérêt proportionnel de 6 fr. 25.

Un intérêt de 5 0/0 sera servi aux actions pendant la durée de la construction; mais, dans

les premiers mois de 1882, la ligne d'Alais au Rhône et l'embranchement de Salindres seront terminés, et tous les services de la Compagnie par les voies ferrées, fluviales et maritimes, seront en pleine et complète exploitation.

Le rendement minimum du trafic au début de l'exploitation, assuré par des traités avec les Mines et Forges d'Alais, les Mines de Trélys, les Usines de Salindres, le Salin de Giraud, la Compagnie de Terre-Noire, la Voultte et Besseges, les Mines de Saint-André (sans compter le trafic considérable en dehors de ces Compagnies), sera de 850,000 tonnes, produisant un bénéfice net de..... 2,906,302 fr. duquel il faut déduire l'intérêt et l'amortissement des obligations, soit..... 1,120,000 »

Il reste net pour les 40,000 actions..... 1,786,302 fr. Soit 44 fr. 65 par action. C'est un placement à 8.93 0/0, qui s'élèvera rapidement de 10 à 15 0/0.

L'augmentation du capital émis et à peu près déjà employé, est destinée: à établir les raccordements avec les lignes de Nîmes au Theil et d'Alais à Besseges; à terminer des gares, embranchements et voies supplémentaires; à agrandir et outiller le service de navigation avec extension à Celle, par suite du rachat par l'Etat des canaux de Beaucaire et des Biangs, et à augmenter le matériel roulant, pour les mettre en rapport avec les transports à effectuer; enfin, à organiser le service en vue de l'exploitation prochaine.

Avis aux anciens actionnaires.

Il est réservé, par privilège, aux porteurs des 22,000 actions anciennes, la souscription de un titre nouveau par deux titres anciens. Pour jouir de ce privilège, les anciens actionnaires devront produire à l'appui du 4^{er} versement les titres anciens, qui seront rendus estampillés, et effectuer leur souscription avant le 7 décembre.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
Les Mercredi 7 et Jeudi 8 décembre 1881

A LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

18, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.

Les coupons à échéance de décembre et de janvier et les titres facilement négociables le jour de leur réception seront acceptés en paiement sans commission ni courtage.

Les titres anciens étant cotés officiellement, les titres nouveaux seront inscrits également au cours de la Bourse.

ON SOUSCRIT DÈS MAINTENANT. Les souscriptions

adressées avant le 7 décembre à la Société Française Financière seront irréductibles; les autres seront soumises à une répartition proportionnelle.

Une Notice détaillée est envoyée franco à toute personne qui en fait la demande à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnie, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Comparaet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon PAVLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

Cure N° 99,625: — Aignou. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables

souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des vomissements horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue de Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et maguifique qui l'a guérie. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIERE rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Boîtes ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Gondrand, Besson, successeur de Texier; J. RUSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

ASTHME
SUFFOCATION et TOUX
Indication gratuite franco.
Ecrire à M. le Dr CLERY à Marseille.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS	ARRIVÉES A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 48 matin.
8 35 —		11 h. 12 matin.
11 15 —	7 39 soir.	
1 17 soir.	4 55 —	
4 55 —		9 10 soir.
7 50 —	11 48 —	

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTEUIL	ARRIVÉES A SAUMUR
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 58 matin.
8 35 —	5 17 soir.	6 38 soir.
12 15 soir.	3 50 —	4 39 —
6 45 —	10 47 —	11 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

OU A LOUER

En tout ou partie,

UN JARDIN

Situé au Champ-de-Foire.

S'adresser à M. RETIVREAU, rue de Poitiers, 34. (766)

A CÉDER

DE SUITE,

UN FONDS DE CHARCUTERIE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Rue du Temple, n° 21.

S'adresser à M^{me} REMAUDIN, même rue, 19. (729)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE BELLE MAISON

Située à Saumur, rue du Temple, 34.

Occupée autrefois par M. Voisin. Remise, écurie, cave et autres servitudes. S'adresser à M. BOUVET-LADURAY, à Saint-Florent. (753)

A VENDRE

UNE JUMENT BAÏ, pur sang, de cinq ans. Voir origine chez M. RAYBAULT, maréchal-ferrant, à Saumur. (666)

A VENDRE

UNE BONNE CHEVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur, chez M. GONDRAUD, épiciers, rue d'Orléans. (443)

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste,

19, rue Royale, Saumur. Au premier.

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur,

demande un petit clerc.

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

UN HOMME JEUNE ET SA FEMME, sans enfant, demandent un emploi. — Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE NOUVEAUTÉS, de Saumur, demande un garçon de magasin. S'adresser au bureau du journal.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Demandent deux apprenties pour les modes.

Conditions avantageuses. (343)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration: 18, rue Dauphine à Paris.

OUVERTURE

DE LA

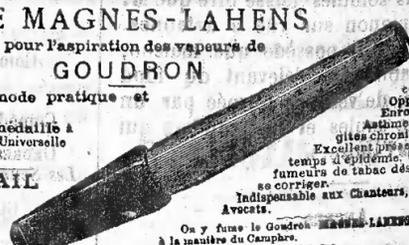
BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

INHALATEUR-CIGARE B^{te}-S. G. D. G.
DE MAGNES-LAHENS
pour l'aspersion des vapeurs de GOUDRON



Soleil mode pratique et rationnel. Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL
dans les principales Pharmacies

Indispensable aux chanteurs, orateurs, Avocats.

On y trouve le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Camphre.

PRIX DE L'ÉTU RENFERMANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS
POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est un Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Montarde. Maniement propre et facile. Fourni, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'inventeur MAGNES-LAHENS, Pharmacien de 1^{re} classe, TOULOUSE (H. G.) envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

50 pour 100 de REVENU PAR AN
LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE
Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr.
PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

Saumur, imprimerie de P. GODDET